

Plan gouvernemental anti-chutes : où sont les PSAD ?

Le ministère délégué à l'Autonomie a dévoilé lundi 21 février un nouveau plan de prévention des risques de chute chez les personnes âgées. L'objectif : réduire de 20 % les chutes mortelles ou invalidantes des personnes de 65 ans et plus d'ici 2024. Le ministère dénombre 100 000 hospitalisations et plus de 10 000 décès liés aux chutes chaque année et indique un coût de 2 milliards d'euros pour la collectivité.

Ce plan gouvernemental comporte notamment des mesures de prévention axées sur le repérage des risques de chutes et insiste par ailleurs sur l'importance d'un bon choix et d'un bon usage des aides techniques pour prolonger la mobilité des personnes ayant déjà chuté. Ces objectifs de santé publique sont pleinement partagés par la FEDEPSAD et sont du ressort des prestataires de santé à domicile (PSAD), qui accompagnent chaque année 375 000 personnes âgées dépendantes chez elles.

En se déplaçant au domicile des patients, les PSAD sont des acteurs incontournables du repérage de la fragilité. Ils accompagnent aussi quotidiennement les patients dans la mobilité, grâce à la délivrance et l'accompagnement à la bonne utilisation d'aides techniques adaptées aux besoins de chacun.

Or, le gouvernement ne fait aucunement mention des PSAD dans ce plan de prévention à destination des seniors. La FEDEPSAD est pourtant engagée de longue date dans la prévention des chutes et avait lancé en 2012 une large campagne de communication dans ce domaine. Cet oubli est incompréhensible alors que les prestataires sont souvent parmi les premiers acteurs à déceler au domicile les besoins et à y répondre.

La FEDEPSAD estime que les prestataires ont un rôle majeur à jouer pour parvenir à l'objectif de 20% de réduction des chutes fixé par le Gouvernement comme au déploiement d'ICOPE pour la détection des fragilités, et appelle le ministère délégué à l'Autonomie à reconnaître le rôle des PSAD dans la mise en œuvre de ce plan de prévention.

Contact Presse :

FEDEPSAD : Alexandra DUVAUCHELLE / Tél. 06 30 29 93 72